



CRIM-BIODIV
CRIMINAL BEHAVIOUR AGAINST BIODIVERSITY

Colloque de clôture du projet CRIM-BIODIV : Atteintes à la biodiversité. (In)Actions & Réactions Vendredi 3 février 2023 au Sénat de Belgique

Ce colloque constitue l'évènement de clôture d'une recherche de deux ans coordonnée par l'Institut National de Criminalistique et de Criminologie (INCC) et menée avec Canopea (ex Inter-Environnement Wallonie - IEW), grâce à un financement du SPF de programmation Politique scientifique (BELSPO). Cette recherche est intitulée « **CRIM-BIODIV - Criminal behaviour against biodiversity** »

La biodiversité est attaquée sur plusieurs fronts en Belgique. Le besoin vital d'espaces naturels et de végétalisation urbaine, l'occupation territoriale de ces espaces et sa distribution inégale, l'information relative des citoyens quant à la protection de la biodiversité, les marges de manœuvre dont disposent les acteurs chargés d'en contrôler et d'en sanctionner les atteintes, ou la multiplicité des sanctions (administrative ou pénale ; préventive ou répressive) sont autant d'enjeux environnementaux et sociaux majeurs. Par une alliance inédite entre chercheurs en sciences humaines et chercheurs en sciences du vivant, la recherche CRIM-BIODIV vise à appréhender les réalités sociales multiples dans lesquelles les questions de conservation de la biodiversité prennent place, et à développer l'expertise criminologique sur la protection de la biodiversité.

Le colloque vise à mettre en avant quelques enjeux identifiés dans le contexte de la recherche autour des (ré)actions - voire l'absence de (ré)actions - face aux atteintes à la biodiversité. A travers des études de cas, nous proposons un dialogue interdisciplinaire impliquant des intervenants relevant des sciences humaines et des sciences du vivant pour analyser ce qui se joue quand la biodiversité est menacée.

La première partie du colloque traitera de la (des) COHABITATION(S) entre la biodiversité et les activités humaines. Quelle biodiversité est-« on » disposé à accepter et à défendre ? Comment se distinguent les positionnements en matière de protection de l'environnement ? Quelles tensions apparaissent quand le développement humain interroge la protection de la biodiversité, notamment à travers la question des territoires ? Les interventions porteront sur les enjeux liés à la transformation de la biodiversité qui émergent dans la question des cohabitations et qui se posent régulièrement en prise directe avec une atteinte environnementale.

La seconde partie de la journée s'attardera sur les COULISSES DE L'ACTION, soit les logiques et mécanismes peu (ou pas) visibles qui sous-tendent la mise en place des normes en matière d'environnement et l'efficacité de celles-ci. Il s'agira d'identifier les « problèmes », les freins ou les conditions d'(in)efficacité des normes protectionnelles en matière d'environnement. Les interventions questionneront le rôle du droit dans la gestion des atteintes à la biodiversité, son efficacité au regard de sa complexité, son inaccessibilité ou encore de sa malléabilité.

Le colloque s'adresse à un public varié : académiques, membres d'associations environnementales, sénateurs et députés, avocats et magistrats, fonctionnaires des administrations en charge de compétences environnementales, personnels politiques, étudiants et citoyens intéressés...

PROGRAMME

9h-9h30 - Accueil (café)

9h45-9h50 - *Verwelkomingstoespraak.*

Stéphanie d'Hose (Voorzitter van de Belgische Senaat)

9h50-10h10 - *Les atteintes à la biodiversité au prisme d'une recherche interdisciplinaire.*

Dr. Alexia Jonckheere (INCC) et **Jean-François Pütz** (Canopea), coordinateurs du projet CRIM-BIODIV

10h10-10h40 - *Toestand en toekomst van onze biodiversiteit in België.* **Dr. Hilde Eggermont**

(Strategische Coördinator Belgisch Biodiversiteitsplatform, KBIN - BELSPO)

Cohabitation(s)

10h40-11h - *La toxicité et ses incertitudes : contamination durable du fleuve Rio Doce (Brésil) par l'industrie minière.* **Juliette Woitchik** (Docteurante, Université Saint-Louis - Bruxelles)

11h-11h30 - Pause-café

11h30-11h50 - *Décodage environnemental d'un cas d'atteinte à la biodiversité* par **Sylvie Meekers** (Directrice générale de Canopea)

11h50-12h10 - *Muscardin, blaireau, loup, etc... autant d'enjeux de cohabitation variés avec des mammifères protégés.* **Vinciane Schockert** (Attachée qualifiée au Département de l'Etude du Milieu Naturel et Agricole - Direction de la Nature et de l'Eau du SPW - Expert Mammifères)

12h10-12h40 - Discussion

12h40-12h45 - *L'unité du vivant, par Mary Dambiermont.* **Sophie Wittemans** (conservatrice du patrimoine artistique du Palais de la Nation)

12h45-14h - Repas & Découverte guidée de la tapisserie de l'artiste belge **Mary Dambiermont** *Alors que le fossé entre l'être humain et la « nature » tend à se creuser au fil du XXe siècle, certains artistes, en particulier des femmes, célèbrent dans leurs œuvres la profonde unité du vivant. Au Sénat, une œuvre monumentale réalisée vers 1963 par Mary Dambiermont présente de manière extraordinaire cet entrelacs de l'humain et du non-humain.*

Deux moments de découverte guidée vous en sont proposés : à 13h et à 13h30

Coulisses

14h-14h20 - *Chasse et braconnage. Sanctionner les dommages écologiques ?* **Dr. David Scheer** (INCC)

14h20-14h40 - *Ce que nous révèlent les multiples étapes et formes de l'érosion de l'efficacité de textes législatifs en matière de conservation de la nature.*

Marc Dufrêne (Université de Liège, Gx-ABT, Biodiversité et Paysage)

14h40-15h - *Une punition de transaction. Le traitement judiciaire de la marée noire du Cosco Busan (Californie, 2007-2017).*

Dr. Grégory Salle (CNRS-CLERSE)

15h00-15h30 - Discussion

15h30-16h00 - *Propos conclusifs. Le murmure de narratives entre la loi et l'imaginaire.*

Prof. dr. Carole M. Billiet (Head Environmental Law Unit UHasselt)

16h00 - Clôture du colloque

INSCRIPTION GRATUITE MAIS OBLIGATOIRE AVANT LE 31 JANVIER



Plus aucune inscription ne pourra être prise en considération passé ce délai, en raison des consignes de sécurité en vigueur au Sénat. Le jour du colloque, merci de vous munir de votre carte d'identité.

